

avant...

La décharge de Margon accueillait la totalité des déchets produits par la population avant l'adhésion de la commune au SICTOM, en 1994. Après cette date, la décharge ne recevait que des déchets inertes et des encombrants provenant des services municipaux, de particuliers et d'entreprises du BTP. Lors des investigations de terrain, les dépôts occupaient la totalité de la parcelle, soit 2 000 m² sur une hauteur d'environ 3,5 m. Le volume total des déchets sur le site était estimé à 7 000 m³.

...après

La réhabilitation a nécessité :

- la suppression des encombrants (30 m³),
- le reprofilage et le nivellement du dépôt (2 250 m²),
- la création d'un fossé périphérique permettant la collecte des eaux de ruissellement (sur 250 ml),
- la mise en place d'une couche de fermeture en matériaux peu perméables (de l'ordre de 450 m³),
- la mise en place d'une couche de terre végétale (350 m³),
- la réalisation du compactage de la couche de finition.

Livrée le 30 juin 2005,
 le coût de la réhabilitation s'est élevé à 19 601 € TTC.

AUJOURD'HUI

En bordure de la route départementale 30 on peut aujourd'hui apercevoir ce qui fut jadis la décharge de Margon : un vaste espace vert logé dans un écrin de vignobles. Dernière preuve de l'existence de l'ancienne décharge : le dôme dressé à l'horizon, aujourd'hui envahit d'herbacées et de roseaux. Ainsi, les abords de la route qui mène au village voisin, Alignan-du-Vent, sont redevenus natures.

